



RIEN DE NOUVEAU POUR LES FONCTIONNAIRES SOUS LE SOLEIL DE « MACRONIE »

Le mercredi 17 octobre 2018 à 17h avait lieu la réunion de suivi du rendez-vous salarial de la Fonction Publique.

Celle-ci était présidée par le secrétaire d'état à la fonction publique, **Olivier Dussopt** accompagné du directeur de la DGAFP, Thierry Le Goff.

Même si les organisations présentes (*la CFTC était représentée par Denis Lefebvre pour l'Etat et Christian Cumin pour l'Hospitalière*) ne se faisaient pas trop d'illusions quant aux annonces qui pouvaient être faites, cette réunion a permis de préciser certains points du dossier pouvoir d'achat des fonctionnaires.

POUVOIR D'ACHAT : confirmation du gel de la valeur du point d'indice pour 2018 et 2019

PPCR : confirmation du redémarrage du protocole au 1^{er} janvier 2019 après le report en 2018 d'une année, tous les engagements pris seront tenus jusqu'en 2022.

HEURES SUPPLEMENTAIRES : comme dans le privé, les heures supplémentaires rémunérées seront désocialisées à partir de septembre 2019. C'est-à-dire une exonération de cotisations salariales sur les heures supplémentaires mais sans défiscalisation, d'où le terme de « désocialisation ».

De plus concernant les secteurs de la santé, les 15 heures supplémentaires autorisées devraient passer à 20 heures en 2019 (*CFTC : encore faut-il que celles-ci soient payées aux agents sans quoi cela revient à augmenter artificiellement le temps de travail des agents.*)

GIPA : la garantie individuelle de pouvoir d'achat sera reconduite en 2019 et le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que la GIPA 2018 due soit réglée en décembre 2018, année blanche d'imposition.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE : 3 missions sont en cours actuellement afin d'établir un diagnostic sur les trois versants de la fonction publique. Des groupes de travail devraient voir le jour dans le premier trimestre 2019 afin de travailler le sujet avec les organisations syndicales.

PLAN SANTE : mise en place du diplôme d'infirmier en pratiques avancées avec un cursus de 2 années en université. Un nouveau statut et de nouvelles grilles indiciaires revalorisées devraient accompagner ce nouveau grade.

Une prime spécifique devrait voir le jour pour les aides-soignants en contact avec les personnes âgées (*CFTC : cette prime doit être donnée à tous les personnels en contact avec les personnes âgées*)

CET : Revalorisation et assouplissement des modalités d'indemnisation du Compte Epargne Temps

Catégorie A passage de 125 euros à 135 euros

Catégorie B passage de 80 euros à 90 euros

Catégorie C passage de 65 euros à 75 euros

Abaissement du seuil de déclenchement possible de monétisation de 20 jours à 15 jours.

MAIS cette modification n'est pas applicable pour le moment à l'Hospitalière du fait du stock important de jours CET accumulés dans les établissements (*CFTC : proprement scandaleux !!!*)

FRAIS DE MISSION : ceux-ci devraient être revus à la hausse (17%) à partir de 2019

FORFAIT VELO : cette prime de mobilité durable sera de 200 € annuel pour les agents qui se rendront au travail en vélo (*CFTC : encore faut-il ne pas être trop éloigné de son lieu d'habitation !!!*).

Pour la **CFTC**, nous assistons désormais à une baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires si l'on en juge par la mise en place de différentes mesures :

- ☛ Mise en place du jour de carence
- ☛ La hausse du pouvoir d'achat via la baisse de la CSG n'a pas eu lieu pour les fonctionnaires
- ☛ Gel de la valeur du point pour 2017, 2018 et 2019...
- ☛ Hausse programmée des cotisations retraite CNRACL jusqu'en 2020
- ☛ Remise à plat de notre système de retraite
- ☛ Rémunération au mérite
- ☛ Contractualisation des emplois
- ☛ Mise en place de l'ordre infirmier avec cotisation obligatoire

Si vous ajoutez à cela la reprise de l'inflation en particulier sur les carburants et l'énergie, les agents ne peuvent que constater les effets négatifs sur leur pouvoir d'achat et des fins de mois de plus en plus difficiles.

Les quelques mesurettees proposées sont loin de compenser la perte de pouvoir d'achat.

Pour la CFTC, il est grand temps que ce gouvernement prenne conscience de l'engagement de ses agents au quotidien, de leur conscience professionnelle et de leur sacrifice pour que nos services publics fonctionnent correctement.

Les établissements de santé et leurs agents soignent et soulagent les patients

Les personnels hospitaliers ne vont pas tous les jours au travail pour en souffrir...

**POUVOIR S'OPPOSER,
TOUJOURS PROPOSER**

VOTEZ CFTC

JUSQU'AU 6 DECEMBRE 2018 !

LE 6 DECEMBRE 2018 !

